

Présentation de l'action collective

Prévention de l'usure professionnelle

**Partenariat GIE Qualité Entreprise
et ARACT Aquitaine**

Elise Fosset, ARACT Aquitaine

Emmanuel Pfister, GIE Qualité Entreprises

Dominique Cétois, EA ENVOL

En 2013 : émergence d'une demande de quelques adhérents auprès du GIE QE (fiches pénibilité ? diagnostic pénibilité ? avoir des outils ?)

Les objectifs du projet

- **Pour les entreprises**
 - Réaliser un diagnostic sur la prévention de la pénibilité au travail : enrichir l'approche réglementaire de la question
 - Processus d'usure professionnelle, parcours professionnels, pénibilité
 - Sensibiliser les acteurs de l'entreprise à l'approche par le travail
 - Permettre aux entreprises adhérentes au GIE de disposer d'un espace de discussion inter-entreprises sur les questions de pénibilité

- **Pour l'ARACT, le GIE, les partenaires**
 - Capitaliser sur la méthodologie d'intervention
 - Capitaliser sur le contenu
 - Faire bénéficier du retour d'expérience l'ensemble des partenaires

Film

Prévenir l'usure professionnelle : démarches d'entreprises

<http://aquitaine.aract.fr/index.php/ressources/documentation/mediatheque-aract/375-prevenir-l-usure-professionnelle-demarches-d-entreprises>

Le témoignage d'une entreprise participante

L'entreprise adaptée ENVOL :



- 80% du personnel est sous statut de TH
- Activités :
 - Cuisine centrale et liaisons froides (30 personnes)
 - Laboratoire de métallographie et sous-traitance aéronautique (12 personnes)
 - Papeterie et finition de documents (8 personnes)
- Adhérent du GIE QE : interventions pour HERAKLES

Participation à l'action ARACT/GIE sur l'usure professionnelle :

- Volonté de profiter de l'opportunité de la réglementation sur la pénibilité pour améliorer les conditions de travail
- Conscience de la pénibilité de certains postes de travail
- En phase avec les valeurs de l'entreprise

Le témoignage d'une entreprise participante

Les postes de plonge du pôle restauration :

- 2 personnes occupent le poste
- Gestion de 2 flux : les ustensiles utilisés par la cuisine centrale, et les retours des clients
- Des conditions de travail contraignantes : manutentions de charges, humidité ambiante, espaces limités, respect des délais, etc...

Une action sur 2 axes, animée par un consultant externe :

- L'analyse ergonomique de la plonge, avec l'implication des salariés
- La formation de 2 « référents ergonomie » parmi l'encadrement

Le témoignage d'une entreprise participante

Des résultats sur le terrain :

- Aménagements des postes de travail : aides à la manutention, réorganisation des espaces et des stockages, réfection des sols, création d'une zone de stockage externe couverte...
- Amélioration des activités : régulation des flux,
- Réorganisation des relations avec les clients : respect des horaires et des délais, nettoyage des ustensiles en amont, suivi de la traçabilité des flux...

Des changements dans les esprits :

- Une revalorisation du poste de plonge dans la structure
- La satisfaction et l'implication des salariés
- Un regard différent et durable de l'encadrement sur les conditions de travail